

Assemblée générale

de la société de Développement de Chernex

Mercredi 18 avril 2012 20h - salle de gym de Chernex

1. Accueil

Mme la Présidente Lise-Laure Pittet ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle remercie de leur présence les personnalités suivantes :

M. Christian Neukomm, conseiller municipal de Montreux

M. Caleb Walther, conseiller municipal de Montreux

M. Gabriel Nicoulin de la Société des Intérêts des Avants

Mme Corinne Wider qui représente Chailly

Le Sergent Johner de Police Riviera

M. François Grand des Intérêts de Tavel

M. Anthony Huys de Glion

M. Borloz des Pompiers

Ont fait excuser leur absence :

Mme Jacqueline Pellet, conseillère municipale

M. Daniel Martin, président de la société villageoise de Brent et Environs

M. Cédric Diserens, président de la société de gym de Chernex

M. Jean-François Besson du Chœur d'Hommes de la Jeune Harmonie

2. Décès

Mme Pittet invite l'assemblée à se lever et à faire une minute de silence pour les personnes qui sont décédées cette année dans notre village

3. Approbation du procès-verbal

Le procès verbal de 2011 était à votre disposition à l'entrée de la salle. Mme Pittet propose aux personnes qui ont une remarque à faire concernant ce PV de se manifester. Elle prie les personnes qui approuvent le PV de l'indiquer en levant la main, puis les personnes qui sont contre, puis les abstentions. Le PV est approuvé à la majorité. Les personnes présentes ont la possibilité d'ajouter leur e-mail afin de recevoir les informations concernant la société. Cela fait une année que le site internet a été créé : www.chernex-montreux.com, n'hésitez pas à le consulter pour y trouver des informations, des photos, des liens et bien d'autres éléments. Ce site a été créé et est tenu à jour par les soins de Laure Giordani qui est notre secrétaire. Elle est devenue par la force des choses notre webmaster. Bravo et Merci !

Mme Pittet informe qu'il existe depuis peu une ChernexTV sur Youtube. Pour y accéder, il faut taper chernextv dans Youtube, pour trouver des vidéos tournées lors des manifestations. Elles sont postées par Olivier Pittet.

4. Rapport de la présidente

Mot de la présidente

Voilà déjà une année que nous nous retrouvons dans la petite salle de la jeune harmonie pour notre assemblée générale de 2011, nous étions bien serrés et le température montait, non pas par la virulence des débats, mais par la taille de la salle. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir la salle de gym. Cherchant l'inspiration, je relisais mon mot de l'année passée, également pour éviter de me

répéter et je me disais que décidément je ne désirais pas ramener la couverture à moi, cette société, c'est un travail d'équipe, une équipe dont je suis le porte-parole et que je suis toujours heureuse de représenter. Dominik, Claude-Pascal, Laure, Antonella, Evelyne, Olivier, Sophie J'aimerais vous présenter un diaporama en musique, qui illustre toutes les manifestations qui ont eu lieu d'avril 2011 à mars 2012. J'espère que vous aurez du plaisir à vous remémorer ces moments passés dans notre village.

Diaporama

Le marché aux fleurs de Chernex a lieu depuis de nombreuses années, après chaque édition, le comité se demande si cela vaut bien la peine de continuer à l'organiser. En effet, nous éprouvons bien des difficultés à faire venir des amateurs de petites fleurs qui succombent certainement à l'attrait des grandes surfaces bien avant le mois de mai. Voilà pourquoi, nous avons décidé de changer le concept et présentons un nouveau projet: marché aux fleurs, goûts et saveurs. Nous essayons ainsi de diversifier notre offre et de proposer des produits du terroir tels que saucissons, fromages, confiture, saumons fumés et autres produits de la région. Nous gardons bien évidemment des fleurs et des plantes aromatiques. Nous espérons que notre nouvelle formule remportera du succès.

Beaucoup de personnes ont fait le déplacement pour notre fête nationale le 31 juillet, même si le groupe de musique plutôt latino n'a pas fait l'unanimité, nous étions satisfaits. En 2012, la fête aura lieu le 1^{er} août, toujours aux abords de la salle de gym. Ce sera le 1^{er} août officiel de la commune. Nous aurons trois stands de nourriture: entrée, plat principal et dessert. La fanfare municipale assurera l'animation.

Le marché artisanal 2011, notre manifestation-phare des beaux jours a fait un tabac. Beau temps, stands variés et de qualité, musique entraînante.

Chernex a rarement vu autant de gens danser sur la route.

Cette année, nous avons dû chercher un groupe à la hauteur des Waiters pour, à nouveau, vous faire danser. Reprises de vos tubes préférés, light show, nous vous préparons un beau programme, le spectacle promet d'être chaud.

Notre soupe aux pois, préparée pour la dernière fois par Michel Despond était succulente et relevée, mais elle serait fade sans la visite de St-Nicolas et de son inséparable ami le Père Fouettard. Merci à tous les acteurs.

Tout dernièrement a eu lieu la Nuit du jazz. Le samedi le Harasse Jazz Band et le New Orléans Hot Shot se sont succédés sur scène pour terminer par un bœuf. Belle soirée, avec un public en croissance. Nous espérons pouvoir atteindre les 200 spectateurs l'année prochaine. Le dimanche, notre groupe de Gospel venu de France a ému l'assemblée. Trois jeunes demoiselles, leur pianiste et leur ingénieur-son, ils étaient logés dans la région grâce à la générosité de Mme Guaz du vallon de Villars. Nous avons profité de leur présence sur la Riviera pour organiser un stage vocal de Clarens le samedi. Les chanteurs ayant suivi ce workshop ont pu nous présenter leur travail le dimanche à la fin du concert. Les Happy Voices ont su partager leur passion avec toutes les personnes ayant fait le déplacement. Le comité est satisfait et rassuré quant à l'avenir de la Nuit du Jazz.

Ayant fait le tour des manifestations, je profite de l'occasion pour remercier mon comité et tous les bénévoles pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, chacun mettant ses compétences au service de la société. Comme vous le savez certainement, cela représente un gros investissement. Il est parfois difficile de créer une harmonie dans un groupe travaillant bénévolement et les avis divergent quant à l'organisation des manifestations. Mais votre société se porte bien et le comité est motivé et dynamique, ceci afin de préserver l'âme du village et de maintenir ses traditions. Pour conclure, Mme la Présidente propose une tombola, avec distribution de bons pour des fleurs et des saucisses.

5. Présentation des comptes

Le caissier de la société, Monsieur Claude-Pascal Gay présente les comptes de l'année 2011 (comptes en annexe de ce procès-verbal).

M. Gay tient à remercier pour leurs dons :

Chernex Swing, pour son don de 4'410.90 Sfr pour soutenir les Nuits du Jazz à répartir sur les comptes entre 2011 et 2012.

La population de Chernex qui grâce à ses cotisations 7'000.- Sfr permet à la SDC de survivre
La Commune de Montreux qui verse des subventions à hauteur de 10'000.- Sfr environ chaque année

M. Gay présente :

Comptes d'exploitation 2011

Résultats par activité

Comparatif années précédentes

Budget 2012

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Ogay et Mme Mariller ont vérifié les comptes de la société. Mme Pittet les remercie pour leur travail et les invite à lire leur rapport.

Les vérificateurs des comptes, M. Philippe Ogay et Mme Sandrine Mariller ont constaté que la comptabilité a été régulièrement tenue selon les règles en vigueur en la matière, que les écritures ont été passées sur la base de justificatifs dûment approuvés, le bénéfice de l'exercice 2011 s'élève à 4'506.72 Sfr, le nouveau capital de la société au 31.12.2011 est de 89'375.44 Sfr.

M. Ogay et Mme Mariller recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2011.

7. Approbation des comptes

L'Assemblée approuve par un vote à main levée à l'unanimité les comptes 2011. Aucune opposition ni abstention.

Les vérificateurs pour 2012 seront :

Premier vérificateur : Madame Sandrine MARILLER

Deuxième vérificateur : Monsieur Daniel RUCHET

Suppléant : M. Angelo GIULIANO

Nous les remercions pour leur collaboration.

8. Approbation du budget

Le budget 2012 est approuvé par vote à main levée à l'unanimité. Aucune opposition, aucune abstention.

9. Démissions et élections statutaires

Deux membres ont manifesté le désir de quitter le comité : MM. Ihab Al Jundi et Dominik Hunziker. Mme Pittet les remercie de tout cœur pour toutes ces années passées au service du village de Chernex et leur souhaite beaucoup de succès et de plaisir dans leurs nombreuses activités.

Un nouveau membre rejoint le comité : elle œuvre déjà depuis quelques mois au sein de la société. Il s'agit de Madame Sophie Borloz. Mme Borloz reprend le poste de responsable boissons et vitrine.

Mme Pittet présente le nouveau comité :

Lise-Laure Pittet présidente
Evelyne Vuichard vice-présidente, congélateurs, nourriture
Claude-Pascal Gay, caissier
Laure Giordani-Gillet, secrétaire
Antonella Lo Gatto-Fakih, Lanterne
Olivier Pittet, Lanterne
Sophie Borloz

Mme Pittet demande l'approbation de ce nouveau comité par les applaudissements de l'assemblée. Applaudissements nourris de l'assemblée. Aucune opposition. Comité réélu.

10. Fête au village 2014

Cette année, la fête au village aura lieu à Chailly, sauf erreur l'année prochaine à Veytaux et en 2014 à Chernex. La dernière fois, en 2009, un comité ad hoc avait été créé pour l'organisation de la fête au village. La SDC aimerait bien créer un nouveau comité pour 2014. Mme Pittet lance un appel pour trouver un responsable pour ce comité et créer une équipe. Les deux comités collaborent étroitement mais pour la SDC qui organise beaucoup de manifestations tout au long de l'année, ça fait beaucoup d'avoir en supplément la charge de la fête au village en supplément. Elle espère qu'une bonne équipe se portera volontaire. Elle remercie les personnes présentes d'en parler autour d'elles.

11. Divers

Mme Pittet donne la parole aux personnes présentes.

M. Neukomm transmet les salutations de la municipalité, félicite le comité de la SDC pour son engagement et son dynamisme. Il informe des points suivants concernant l'urbanisme :
Un éclairage public a été mis en place dans le chemin de Tréchillonel, qui était inexistant et vraiment nécessaire pour ce quartier très sombre la nuit qui est en étude pour une modération de trafic qui ira dans le cadre de la zone 30. La zone 30 est en négociation avec le canton, le canton a donné son aval. Nous sommes en train de mettre en place le concept pour en principe dans la fin de l'année 2012 mettre en place les premiers éléments.

En ce qui concerne le village de Chernex, nous avons décidé de renforcer l'éclairage public. Il est prévu une consultation avec une délégation du comité de la SDC pour discuter du choix. On essaie toujours de partager avec les habitants, avec les responsables de village les propositions de la Municipalité dans les nouvelles installations.

La zone 30, j'en ai parlé. La première étape, ce sera dans le courant de cette année. Le périmètre Zone 30 a été formellement validé par le canton à une vitesse extrême. Nous avons habituellement beaucoup de peine à ce que les décisions que nous prenons en municipalité se transmettent et s'activent au niveau du canton, et là, on peut dire que le canton n'a pas chômé.

Route du Cloalet : nous allons finir la rénovation. On a fini les bordurettes, on va faire la pose de la couche du bitumineux définitif cette année encore.

Route Fin du Craux et Chaulin : nous avons fait des levées. Nous avons préparé un projet de création de trottoir dans la continuité qui va naturellement améliorer la transversalité du village et surtout la sécurité. Le préavis devrait être déposé encore cette année, on espère début du 2^{ème} semestre.

Route du Zéphyr : nous avons aussi la possibilité de créer un trottoir, pour lequel nous sommes aussi en négociation avec un certain nombre de propriétaires tant en amont qu'en aval pour prendre des emprises de manière qu'on puisse cheminer correctement avec une circulation véhicules normale.

La Route de Sonzier fera aussi l'objet d'une étude pour une création de trottoir mais là on parle déjà de 2014-2015 ainsi que la correction du carrefour du Zéphyr et Chaulin qui a été interrompue pour des questions de difficulté de discussion sur les modalités de mise en place au travers des propriétaires riverains

Urbanisme : nous avons deux projets importants qui vont se développer à Chernex :

plan de quartier de la Fin du Baucher qui est dans un stade assez avancé avec le dépôt d'un préavis dans le 2^{ème} semestre cette année

Chernex Village : gros projet au centre du village pour lequel nous sommes en discussion avec le propriétaire principal des biens fonds quant à la mise à disposition d'un certain nombre d'autres parcelles notamment des parcelles communales et à ce sujet, je suis à votre disposition ainsi que M. Filipone qui est l'architecte responsable de ce projet.

M. Caleb Walther :

Ecole de Chernex, on a dû revoir le système de pose et dépose des enfants. On a fait ça de concert avec M. Neukomm.

50^e anniversaire de la Commune : fête qui aura lieu fin septembre, ça avance. Tout le monde est le bienvenu pour participer activement.

M. Huiz de la Société des Intérêts de Glion présente ses salutations et félicite le comité pour tout ce qu'il fait. Il annonce la création de leur site internet, standardisé comme ceux d'autres villages comme Territet, Caux, etc.

M. F. Grand de la société des Intérêts de Tavel remercie pour l'invitation et transmet les meilleures salutations du village.

M. G. Nicoulin président de la société des intérêts des Avants remercie pour l'invitation et félicite pour la Lanterne et pour la page que la SDC lui laisse à l'intérieur du journal qui est très apprécié aux Avants. Il communique les dates suivantes :

1^{er} juin : Rallye Chablais qui passe à travers les Avants. La SIA organise un stand de nourriture et boissons dès 12h sur la place du village avec animation musicale en soirée. Le lendemain, ce sera la traditionnelle raclette.

Le 23 juin, la SIA organise le 100^e anniversaire du collège des Avants. S'il y a des personnes dans cette salle ou dans vos connaissances qui ont eu l'occasion de faire leurs classes aux Avants, faites le savoir, ils seront les bienvenus ce jour-là à notre manifestation.

Angelo Giuliano s'étonne du peu de monde présent à l'assemblée et se demande si la date est bien choisie ou si l'information est arrivée trop tard. Il est déçu du manque d'enthousiasme des villageois à assister à cette présentation des activités de la SDC.

Réponse de Mme la présidente : le fait d'être dans une grande salle donne l'impression qu'on est peu, mais il y a autant de monde que les années précédentes. Mais c'est vrai qu'on est pendant les vacances scolaires. C'est peut-être le signe que tout va bien dans le village également !

Jean-Philippe Schneiter du Chœur d'Hommes de la Jeune Harmonie présente ses félicitations et informe que la Jeune Harmonie organise le 2 juin le Giron des Chanteurs de la Riviera. Concert gratuit dès 13h30 ici dans la salle de gym. Vous êtes les bienvenus.

M. Monnay : j'aimerais avoir un renseignement sur un accès digne du 21^e siècle sur les hauts du village, c'est-à-dire au-dessus de la gare. Ça éviterait aux camionneurs d'emprunter des chemins limités à 3,5t chemin qui sont mis dans des états lamentable. Il y a environ 50 ans qu'une route avait été prévue mais probablement il faudra attendre encore 50 ans. Les autorisations sont données pour construire mais il n'y a pas d'accès. N'oublions pas que ce sont des chemins du 19^e siècle.

Réponse de M. Neukomm : nous en sommes parfaitement conscients mais pour faire une route il faut des zones à bâtir. Dans le nouveau PGA, nous avons sur la « Côte à Besson » la possibilité de développer ce type d'accès pour le haut du village. Ça ne se fera que lorsque le PGA sera rentré en force et avec les aléas liés à la mise à l'enquête, etc., je pense qu'on pourra, à l'horizon 2015 offrir un accès digne de ce nom avec une charge de tonnage adaptée. Il y avait eu un projet qui passait sur la route du Closalet mais qui est partie dans les limbes et depuis on attend sur le développement de cette région « Côte à Besson » lié au nouveau PGA qui entrera vraisemblablement en vigueur le 1^{er} semestre 2013.

M. Monnay répond que dans ce cas, il ne faudrait pas donner de permis de construire dans les Hauts s'il n'y a pas d'accès.

Réponse de M. Neukomm : Les accès existent, les permis de construire ne peuvent pas être refusés parce que l'infrastructure routière n'est pas adaptée.

M. Monnay : Alors, dans ce cas, adaptez le transport.

M. Neukomm : on essaie de faire en sorte que ce ne soit pas des 40 tonnes qui viennent. Une fois de plus, dans les entreprises de transport, on généralise les immenses tonnages et elles ne travaillent plus avec des camionnettes, ne serait-ce que pour certains types de matériaux qui nécessitent ...

M. Monnay : il y a évolution dans les modes de transport, il faut donc que les routes évoluent aussi. Elles devraient évoluer plus vite...

M. Neukomm : certes. C'est vrai que dans les hauts de Chernex, il y a eu une prolifération urbanistique il y a de cela 15 ou 20 ans qui fait qu'on n'a pas pu suivre avec le domaine public. On est en train d'essayer de rattraper entre autres avec les trottoirs dont je vous ai parlés. Les routes, ça suit comme ça peut, avec les finances qu'on a à disposition, mais on en est parfaitement conscients.

M. Monnay : je vous remercie.

M. Siegenthaler : je vous informe d'une petite anecdote tragi-comique survenue aussi dans les hauts. Quand on se permet de fermer la route Sonzier-Chamby, donc on n'a plus aucun accès par le haut. Résultat : il y a du bois sur la route pendant 15 jours. Quand il y a une ambulance, voire les pompiers qui doivent intervenir, c'est impossible. On a eu un exemple avec ma voisine, Mme Terrin, là, c'est lamentable. Soit les entreprise qui font ce genre de travail font leur dépôt de bois une fois en amont, on laisse l'accès par en bas, et une fois en aval et on laisse l'accès par en haut. Là, de boucler la route comme ça, je trouve que c'est inadmissible. La Municipalité aurait dû intervenir auprès de son responsable.

M. Neukomm : c'était des travaux forestiers qui étaient faits par le service Domaines et Bâtiments, le service forestier de la commune de Montreux, je me suis comme vous, offusqué dans un premier temps quand j'ai appris que la route allait être fermée. Mon collègue M. Walther qui est responsable de la police a également réagi. Malheureusement, il y a des impondérables et là les volumes, les quantités faisaient que c'était impossible de faire autrement. Il n'y a jamais d'impossibilité de véhicules, il y a simplement une boucle qui fait 1,5 km. C'est vrai que c'est très dommageable. En l'occurrence là, nous avons tout essayé d'entreprendre au niveau d'autres possibilités mais c'était la seule. Ça a été annoncé 15 jours à l'avance.

M. Siegenthaler : d'accord de la fermer, mais une partie seulement, quitte à faire les travaux en deux étapes. Il y a les pompiers qui sont montés pour pouvoir assurer un minimum de sécurité auprès de la personne en danger de mort, ça aurait pu être beaucoup plus grave. Je pense que la Commune aurait dû agir différemment et ce sont des excuses que je trouve inadmissible. Ce n'est pas correct. L'ambulance s'arrête à Chamby, elle ne peut pas descendre. Par Sonzier, elle ne peut pas monter. Les gens sont arrivés avec un brancard, non ce n'est pas possible.

M. Neukomm : En l'occurrence, il faut que vous sachiez que ces fermetures de route ne sont pas décrétées par la Municipalité, elles sont proposées par les services techniques qui sont les services des ambulances, la police, le SDIS, tous les services d'urgence sont concernés, tous les services d'urgence reçoivent l'information, et chaque service d'urgence, s'il estime qu'il ne peut pas remplir sa mission, a la possibilité de refuser ou de donner un bémol. Et police et tous les spécialistes du sauvetage étaient parfaitement au courant de cette fermeture, avaient moyen de parvenir dans des temps à peu près équivalents avec un détour, ils parvenaient.

M. Siegenthaler : non, ils ne sont pas arrivés au chemin de la Traversaire, je suis désolé.

M. Neukomm : alors il faudra me donner l'exemple précis pour qu'on puisse faire une analyse pour savoir pour quelle raison.

M. Siegenthaler : monter des chemins, 28- 34%, avec des véhicules relativement lourds, si c'est sur route mouillée, ils n'y montent pas. L'accès par en haut doit être garanti. Pour moi, c'est un scandale, c'est tout.

M. Neukomm : il vous faut écrire à la Commune alors. Et on vous donnera de manière factuelle, les éléments qui font quand une décision est prise pourquoi elle est prise et pourquoi on a parfois pas d'autres choix. Nous pouvons poursuivre cette conversation plus tard, vous pourrez avoir d'autres précisions par moi-même ou par M. Walther.

M. Terrin : je n'avais pas reçu l'information. Mais j'avais parlé au chef forestier, qui m'avait dit que la route serait fermée mais que si nécessaire, il laisserait le passage pour les ambulances ou les pompiers. Résultat, il n'y a pas eu de passage.

S'il n'y a pas eu le passage qui était prévu, alors il y a eu un problème.

M. Walther : si je comprends bien, les services de sécurité qui valident un concept d'urgence. Si après il y a eu ce que vous me dites, la seule explication, c'est que les services une fois sur place n'ont pas

respecté les consignes qui avaient été données par les services d'urgence. C'est un cas spécifique qui montre qu'il y a eu un problème, on ne peut pas le nier. Mais dans la préparation et au moment où on délivre l'autorisation de permis de route au service des forêts, c'est que tous les services de sécurité ont été consultés et ont validés un concept d'urgence qui permet en tout temps d'accéder. On a des normes claires, concernant le temps pour accéder à toutes les maisons. Il y a régulièrement des routes fermées dans les hauts et on a une attention permanente pour faire ça au mieux.

M. Neukomm : Sur la base de ce que vous nous dites, il serait intéressant que vous nous relatiez les faits tels que vous les avez vécus parce qu'une fois de plus, tout le monde, tout être humain peut être amené à faire une erreur ou par respecter complètement une consigne. A ce moment-là, on peut corriger pour que si la situation se reproduit, ce problème ne se reproduise plus. Vraiment, c'est quelque chose de très précis, puisque ça touche votre épouse, donnez-nous les faits, écrivez à M. Walther qui est en charge de la police pour qu'il puisse faire son enquête et qu'il sache ce qui s'est passé, pourquoi ça ne s'est pas passé comme ça aurait dû. Pour nous, c'est aussi utile. Ça nous aide à nous améliorer.

M. Magnenat : vous nous avez parlé tout à l'heure du trottoir sur la route de la Fin-du Craux. Je sais qu'il doit y avoir des travaux du génie civil pour le remplacement de différentes conduites, etc. Il y a une chose qui m'intéresse et je crois ne pas être le seul dans cette salle, nous avons réalisé de nouveaux contrats avec Swisscom pour obtenir la haute définition à Chernex. On nous l'a promis chez Swisscom il y a 2-3 ans lorsque j'ai fait un nouveau contrat avec du nouveau matériel et on m'a dit que les câbles étaient trop faibles à Chernex et que ces câbles devaient être changés alors je demande à M. Neukomm si dans les plannings qu'il a il est prévu de faire dans ces travaux. M. Neukomm ne nous a pas donné de dates pour la construction des trottoirs (intervention de M. Neukomm : si en 2013). Donc est ce qu'en 2013 les gens de Chernex il y a énormément de gens qui ont résilié leurs contrats avec Cablecom qui offre de la haute définition, parce qu'on était peu satisfaits de leurs services et puis une quantité de gens sont partis chez Swisscom. On est à une époque où on peut, où on doit obtenir ce petit confort

M. Neukomm : comme vous le savez, je suis habitant de Chernex. J'ai reçu un avis il y a 3 mois comme quoi Cablecom, c'est du VDSL, ce n'est plus de l'ADSL donc c'est compatible avec la haute définition comme Swisscom TV, etc. J'ai dû changer mon modem gratuitement et j'ai maintenant du VDSL à Chernex mais c'est la route du Closalet. Est-ce que c'est ponctuel, je ne sais pas. Ce qui se passe au niveau du contrat avec Swisscom, c'est qu'ils sont en train de mettre en place la fibre optique. Swisscom, comme toute entreprise qui se respecte doit faire du profit et pour faire du profit, il faut développer cette fibre optique sur des zones fortement urbanisées où on peut vraiment ramener de l'argent entre guillemets. Tout ce qui touche les zones un peu moins denses, c'est toujours un peu plus la bagarre vis-à-vis d'eux pour leur demander de faire aussi ce travail pour les hauts de la Commune. Avec le service des travaux, on a présenté à la municipalité il y a un mois une proposition dans laquelle on a pris un avocat spécialisé dans la négociation de contrats avec les opérateurs, pour faire en sorte que non seulement on puisse développer de la fibre optique dans le bas de la Commune, mais qu'on puisse aussi avoir à tout le moins du VDSL sur toute la Commune, pour que les gens des hauts puissent aussi travailler avec une puissance électronique suffisante, ne serait-ce que pour envoyer des courriels et éventuellement aussi regarder la télévision numérique. On en est à ce stade-là. La négociation est difficile parce que eux veulent toujours ce qui leur rapporte tout de suite et un peu moins ce qui leur rapporte pas tout de suite ou qui oblige de développer. Mais évidemment que chaque fois qu'on a des fouilles, qu'on ouvre, qu'on change des services, automatiquement on met les opérateurs en devoir de se mettre en conformité à ce niveau-là. Mais c'est une entreprise privée, la négociation est possible mais on n'a pas toutes les cartes dans notre jeu.

M. Filippone : vous évoquiez des travaux dans la route de Tréchillonel sur l'éclairage et l'aménagement. Concernant la route de la Genevrausaz qui longe l'autoroute : il y a un certain nombre de constructions qui ont été réalisées et un certain nombre qui doit se faire. Est-ce qu'il y a un projet d'éclairage ? C'est une route qui a de plus en plus de trafic. Elle a été aménagée il y a quelques années, sauf erreur provisoirement, par rapport à ce qui se passait sur la route de Fontanivent. Il y a quand même pas mal de gens qui se promènent là-bas. La nuit, il n'y a pas de lumière. Est-ce que quelque chose est prévu ?

Et au-delà de la voie de chemin de fer « Planchamp dessus », avez-vous prévu d'aménager cette zone ? Car c'est vraiment une zone qui se termine dans les cailloux où il y a les containers.

M. Neukomm : a priori il n'y a pas de mise en place d'éclairage spécifique déterminé pour Genevrasaz, à ce jour. C'est vrai qu'on a une grosse construction le long de cette route. Forcément, qu'au fur et à mesure de l'évolution du tissu bâti de Chernex, on doit se mettre en conformité. On va essayer de ne pas perdre le temps qu'on a perdu il y a quelques années dans la mise en place d'infrastructures publiques. On a des plannings qu'on doit respecter de renouvellement de matériel et on essaie de placer les urgences les plus avérées et après de lisser ça sur des budgets sur plusieurs années. Alors évidemment, dès que la pression démographique fera qu'il y aura suffisamment de monde et suffisamment de raison de le faire, on le fera. Mais pour l'instant, ce n'est pas prévu.

Mme Ogay : on parlait de trottoir et de sécurité tout à l'heure. Je me demande pourquoi dans le milieu du village, à la rue de la Fin du Craux, mais aussi quand on va à Sonzier, il n'y a pas de lignes jaunes en attendant le trottoir. Je trouve que depuis la gare, jusque dans le village ce serait pas mal au vu de la façon dont les gens circulent. Vous parliez du 30 km, j'espère qu'il sera respecté. Mais je pense qu'une ligne jaune en attendant, ce serait bien. Et en allant à Sonzier. Il y a déjà une ligne jaune dans le haut de la route de Sonzier, qui finit vers la route du Blanc mais les enfants qui vont à l'école, je ne pense pas qu'ils vont passer là en haut, pour arriver au village et se promener le long de la route de Sonzier, c'est un calvaire. Une ligne jaune, c'est un peu dissuasif, ça ne remplacera pas le fameux trottoir mais ça serait un minimum de sécurité. Et aussi à la rue du Vieux Four, là où il y a le plus de monde.

M. Neukomm : vous prêchez un convaincu parce qu'on en a mis quelques kilomètres depuis quelques années. On en a mis dans les hauts de Sonzier. Pourquoi pas jusqu'en bas ? Parce qu'il y a un itinéraire alternatif. Quand on a des itinéraires alternatifs, on essaie justement d'induire un trafic piétonnier plus sécurisé que le long de cette route car elle n'est pas très large et les gens roulent relativement vite. Vous parlez du morceau de peinture qui manquerait, c'était prévu qu'on le mette en attendant la mise en place de la route de la Fin du Craux, c'est très facile à mettre en place. On avait prévu de marquer ce trottoir en attendant le trottoir en dur. Je vais contrôler et je transmettrai à Mme la Présidente les éléments. Dans l'esprit, c'est en tout cas ce que l'on voulait faire pour l'intermède.

M. Eric Dufaux : j'aimerais avoir quelques informations sur la situation de la parcelle Chevalley au centre du village. Les choses ont dû évoluer, depuis qu'on nous l'a présenté. Si on peut me répondre un peu plus concrètement, ce serait bien.

M. Filippone : nous avons effectivement l'année passée évoqué ce projet qui était en pleine délibération. Entre temps, il y a du travail qui a été fait, il y a pas mal de séances qui ont été tenues avec le service de l'urbanisme pour définir la densité des logements sur ces parcelles, et aussi de mettre ces mètres carrés à disposition dans le cadre d'échanges avec ces parcelles qui appartiennent à la Commune pour que le ratio ou le bilan des mètres carrés au sol soit à peu près le même, pour un échange parcellaire. Cet échange parcellaire a eu lieu, du moins sur le papier et il a été formalisé à travers des plans de géomètres et autres plans un peu plus officiels. La typologie ou la volumétrie des bâtiments qui vont être envisagés sur cette parcelle appartiennent à la même lecture qu'on a dans le village que ce soit en aval côté route des Deux Fontaines ou en amont côté Fin du Craux, c'est-à-dire qu'on aura des bâtiments qui ressembleront plus à l'îlot du centre et non pas à la poste, sans dénigrer cette architecture-là. Ce sera plus des bâtiments à toiture en pente qui seront de volumétrie pas supérieure aux bâtiments existants, aux propriétés de la Commune actuellement. C'est, à ce stade, l'aspect projet d'architecture. Il y a donc deux démarches en parallèle qui se font puisqu'on a remis en question la fiche patrimoine et respectivement l'application du PGA, et le plan de quartier qui se fait pour légaliser les droits à bâtir sur ces parcelles qui correspondent évidemment aux suggestions faites par le PGA mais elles se font à travers un plan de quartier. Parallèlement à ceci, le projet d'architecture proprement dit est en train d'évoluer gentiment car il ne faut pas aller plus vite que la légalisation du droit à bâtir. Un sujet important qui avait été abordé à l'époque était l'étage supplémentaire de parking, a priori pour l'utilisation de Chernex Centre. Là-dessus, on a reçu un préavis favorable à l'intégration dans notre projet d'un étage supplémentaire de parking, déjà prévu dans nos plans. Donc il y aura un étage qui va servir à des immeubles qui vont être construits et un étage supplémentaire qui va être construit pour le parking, auquel on accèdera par la route des Deux Fontaines dans ce mur en pierre existant en ce moment. Le nombre de places exact est encore en train de se discuter, mais ça aura

comme effet de revoir le nombre de places de parc dans le village, où il y a précisément les congélateurs et autres et qui fera certainement l'objet d'un concours peut-être dans les deux ou trois ans qui viennent.

D'un point de vue processus, on voit les étapes se réaliser dans les 18 à 24 mois qui viennent pour avoir un permis de construire si tout se passe bien. Il faudra attendre ce plan de quartier pour pouvoir mettre à l'enquête les bâtiments proprement dit. Dans tous les cas, au moment du plan de quartier, il sera publié. Les volumes et les gabarits qui seront publiés ne pourront pas être remis en cause dans le moment de la mise à l'enquête donc vous aurez l'essentiel du projet qui sera présenté d'un point de vue volumétrique. On travaille dessus, c'est même possible que ce soit déjà pour cette année. Je suis à disposition si vous avez des questions.

Plus personne ne désirant prendre la parole, Mme la Présidente clôt l'assemblée générale à 21h25 et invite les personnes présentes à un apéritif.

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE CHERNEX
RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2011 de la Société de Développement de Chernex et nous avons constaté que :

1. La comptabilité a été régulièrement tenue selon les règles en vigueur en la matière.
2. Les écritures ont été passées sur la base de justificatifs dûment approuvés.
3. Le bénéfice de l'exercice 2011 s'élève à CHF 4'506.72
4. Le nouveau capital de la Société s'élève à CHF 89'375.44

En regard de ce qui précède, nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes 2011

LES VERIFICATEURS

Philippe Ogay



Sandrine Mariller



Chernex, le 14 avril 2012